

## Compte rendu du Conseil de quartier CLERMONT Jeudi 4 Mai 2017

- M. le Maire,
- M. Bernard Charpenet, Président du Conseil de Quartier Clermont,
- M. François Chaize, Vice-Président du Conseil de Quartier Clermont, Adjoint en charge des Affaires sociales et Politique de la Ville,
- les membres du conseil de quartier Clermont,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services,
- M. Olivier Jandard, Responsable du pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Charpenet accueille l'assemblée à 18h30, remercie M. le Maire, les services et les conseillers pour leur présence, puis déroule l'ordre du jour.

### Retour sur les animations et perspectives

- Fête de Carnaval du 26 Février : Bernard Charpenet projette des photos de cette manifestation, et remercie tous les conseillers qui se sont beaucoup investis dans son organisation. Il relate la réussite de cette animation, avec la participation de 150 enfants. Le stand du Centre Social Moulin à Vent avec des activités découpage et maquillage, celui des jeunes du Centre Social avec leur vente de carnets à souches en faveur du financement de leur voyage à Marseille, l'animation de la Présidente du club de hockey avec la mascotte du club et les bons distribués pour des essais gratuits de ce sport, ont ainsi offert aux participants un éventail d'activités très varié dans une ambiance chaleureuse. A noter que tous les participants étaient déguisés, comme en témoignent les belles photos souvenirs. Bernard Charpenet souligne le budget très raisonnable de 915 € dépensé pour cette animation.
- Fête de quartier du 2 Juillet : elle est coordonnée par Fabienne Vandgansberg, Responsable de la Maison des Services Publics. Sont au programme, un vide grenier à partir de 5h, une fanfare qui déambulera à partir de 11h Place Gabriel Péri, des danses latines, de rap... Le Conseil de Quartier tiendra un stand, et le Centre Social proposera également des activités diverses. Le déjeuner sera partagé par tous les participants autour de spécialités culinaires proposées par toutes les associations du quartier.  
M. le Maire indique qu'il participera à cette animation.
- Kermesse du Halage du 17 Septembre : Bernard Charpenet rappelle les aménagements réalisés par la Ville sur ce site : city parc, beach volley, tables de pique nique. Une seconde phase de travaux verra la consolidation des berges. Un conseiller souligne la nécessité de couper les branches qui menacent de tomber sur la base nautique. Olivier Jandard prend note de cette remarque.  
M. le Maire annonce l'inauguration de ce site, ce même jour, à 11h ; elle sera suivie d'un apéritif offert par la Ville de Roanne.  
Après un pique nique géant, partagé par tous les participants, de nombreuses activités seront proposées dans une ambiance kermesse : animation canoë, initiation au tir à l'arc, volley ball, jeux de fléchettes, casse boites, tir à la corde... A noter encore que le club Suzanne Lacore, les associations turques et des jardins ouvriers, et bien naturellement le Centre Social Moulin à Vent, s'associeront à cette première manifestation sur ce site.

1<sup>ère</sup> réunion préparatoire Mercredi 21 Juin à 17h à la Base du Halage.

## La voirie du quartier

Bernard Charpenet projette des photos des différents points soulevés en groupe de travail, et commente les réponses apportées par les services de la Ville. Olivier Jandard fait le point sur l'ensemble des demandes du conseil, apporte des précisions, et informe également des différents comptages routiers. Effectués régulièrement, ils apportent une aide essentielle à la décision sur les actions à engager. Document ci-joint.

La pose d'un miroir rue de la Convention a fait récemment débat, les conseillers n'en ayant pas été informés. M. le Maire leur précise qu'il ne s'agissait pas d'une demande collective mais de celle d'un riverain, au demeurant justifiée. Cette demande était recevable et le coût a été supporté par le riverain.

Des conseillers sollicitent la réfection de l'accès, particulièrement dégradé, à la levée de la Loire. M. le Maire rappelle le contexte actuel de budget restreint pour les collectivités locales, et indique que ces travaux ne pourront pas être budgétés cette année. Pour autant, les nids de poule pourront être rebouchés.

Olivier Jandard indique que les travaux réalisés, suite aux dernières demandes des conseillers, représentent un coût de 2078 €, et rappelle le budget annuel de 450 000 € consacré par la Ville pour le seul programme de réfection de la voirie.

Bernard Charpenet souligne la satisfaction du conseil de quartier, puisque 80% de leurs demandes ont abouti.

## La rénovation de l'aire de jeux Portes de Clermont

Les services de la Ville ont soumis aux conseillers de quartier un projet de rénovation de cette aire de jeux située derrière la jardinerie Coutaudier. La concertation a été élargie aux habitants des lotissements Ophéor situés à proximité de cet espace. Trois réunions se sont ainsi tenues, en présence d'une dizaine de mères de famille qui ont pu exprimer leurs avis et leurs besoins, s'agissant de l'usage de cet espace par leurs enfants. Elles ont sollicité une double balançoire, table de ping-pong, cage de foot, installation d'assises supplémentaires, le déplacement d'une table de pique nique. L'ensemble des aménagements sera soumis à la validation de M. le Maire.

## Le projet « street art »

Réparer et éduquer à travers l'art : c'est l'objet du projet peinture Street art mené dans le quartier Saint Clair. Suite à des dégradations, la réfection et l'embellissement de 2 bancs publics du diapason et du Centre Social Moulin à Vent ont été réalisés par 7 jeunes, encadrés par des animateurs et un artiste peintre indonésien : Nurhidayat. Ces jeunes ont ainsi été sensibilisés à leur environnement et au respect des infrastructures publiques du quartier, tout en s'initiant à une nouvelle forme d'expression artistique.

Il est question d'ouvrir ce projet à tous les habitants, par le biais d'un concours de dessins ouvert à tous, dans l'objectif de créer une dynamique intergénérationnelle, de valoriser et d'encourager les actions de ces jeunes.

M. le Maire exprime son enthousiasme de cette initiative.

## Les questions diverses

- Rue Louis Ranvier, un riverain néglige le rangement de ses containers à déchets.
- Problèmes racinaires sur les trottoirs Bd Blanqui. Ce constat récurrent sera revu avec Roannaise de l'Eau.
- Une haie n'est pas entretenue rue Joseph Proudhon.
- Passage Antoine Chaperon : l'espace réservé au jeu de boules est utilisé comme parking.
- Quel devenir des bancs Place de la Loire ? M. le Maire indique qu'après stockage dans les locaux techniques municipaux, leur réutilisation sera examinée.
- Très peu de défibrillateurs dans le haut du quartier Clermont.
- Manque de signalétique pour annoncer le Centre Social et l'école côté rue de Villemontais.

- Dégradations des abords de l'église de notre Dame de Lourdes. M. le Maire en est informé. Il rappelle qu'il s'agit d'un domaine privé sur lequel la Ville ne peut intervenir.
- Information : Samedi 13 Mai route du Mayollet à Riorges, sera posée la première pierre du Centre Culturel de l'association Turque. Il y aura fermeture de celui sis rue de Clermont.

M. Jandard prend note des diverses demandes qui seront examinées par les services concernés.

A 20h, M. le Maire conclut la séance en remerciant les conseillers pour leur remarquable implication. Il remercie également les services pour leur présence à chaque réunion, leur attachement à répondre à toutes les demandes.

Si elles peuvent parfois sembler anodines, elles n'en conservent pas moins toute leur importance dit-il, et requièrent une action rapide, profitable à l'ensemble des habitants. S'agissant des travaux plus conséquents, ils font aussi l'objet de toute l'attention de la Ville, mais en revanche, ils doivent s'inscrire dans une programmation budgétaire.

M. le Maire remercie également la presse pour ses nombreux articles valorisant le travail des conseillers, dont les missions ne sont effectivement pas toujours reconnues par les habitants du quartier. Il remercie enfin tous les acteurs du quartier auprès desquels s'associe le conseil dans nombreux de ses projets. Cette dynamique partenariale participe à la qualité de vie du quartier, à la création des liens entre ses habitants.

Enfin, M. le Maire souhaite revenir sur les nombreuses radiations des listes électorales qui ont suscité quelques remous, relayés largement par la presse. Tout d'abord, M. le Maire souligne le travail sans fautes des services de la Ville, les radiations résultant uniquement de la négligence des citoyens dans le signalement de leur changement d'adresse lors de leur déménagement. Toutefois, au regard du grand nombre de radiations, et sur une initiative de M. le Maire, en accord avec la juge du Tribunal, la mairie a exceptionnellement réouvert les inscriptions sur les listes électorales, durant ces vendredi, Samedi et Dimanche, au service état-civil-élections. Elles permettront ainsi aux électeurs roannais concernés (personnes ayant déménagé dans Roanne sans avoir signalé leur changement d'adresse), de voter pour le second tour de la présidentielle, mais aussi pour les élections législatives les 11 et 18 Juin prochains.

M. Charpenet invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

**Le prochain conseil de quartier CLERMONT aura lieu  
Lundi 11 Septembre 2017 à 18h30 à la Maison des Services Publics**

Merci de votre participation.